



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**
21 JUIN 2019
SALLE DES FÊTES - ALLE
OUVERTURE DES PORTES 18H30

Jeunesse Music'Alle
Les fanfares Ancienne et Grüttli
Reflet d'Ajoie - Marc-O
John Zaugg (Johnny Hallyday)
& le Diengbabas Family - **DJ Yvan**

Organisation : Commune d'Alle
Nous vous espérons nombreuses et nombreux !

INFORMATION SUR L'EAU POTABLE

Conformément à l'ordonnance sur les denrées alimentaires, la Commune informe la population que les analyses effectuées régulièrement dans la localité concernant la qualité de l'eau du réseau confirment que celle-ci est potable.

| | |
|----------------------------|--|
| Qualité hygiénique | les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre. |
| Qualité chimique | dureté de l'eau 29.4 °f -> eau dure - nitrates 11.9 mg NO ₃ ⁻ /l - Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg nitrates par litre pour l'eau potable. - La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires |
| Origine de l'eau | - 17 % de l'eau potable provient de la source de Fregiécourt - 70 % de l'eau potable provient des sources de Charmoille - 4 % de l'eau potable provient de la source « Sous la Côte » à Charmoille - 9 % de l'eau potable provient de l'interconnexion avec l'A16 - 0 % de l'eau potable provient de la source de la Louvière (Alimentation Flasa) |
| Traitement de l'eau | eau des sources de Fregiécourt et Charmoille : traitement par filtre à sable et désinfection par UV - eau de l'A16: traitement par chloration |
| Autres informations | Les résultats détaillés des analyses bactériologiques et chimiques sont placardées au panneau d'affichage sis dans la cour de la mairie, respectivement à disposition au secrétariat communal |

PRÉSENCE DE CAPRICORNES AU CENTRE DU VILLAGE

La présence de capricornes, insectes xylophages, a été constatée dans les charpentes des certains bâtiments au centre du village. Un traitement approprié de désinsectisation s'avère nécessaire.

Insecte volant, le capricorne peut s'installer dans d'autres bâtiments. Nous attirons l'attention de l'ensemble des propriétaires sur les risques d'une propagation.

SUBVENTION 2018 : ASSURANCE MALADIE DES ENFANTS

Selon disposition arrêtée par le Conseil, la Commune d'Alle attribue un subside pour l'assurance maladie des enfants. Cette subvention est valable pour chaque enfant résidant dans la Commune, dès le mois qui suit sa naissance jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle il/elle aura atteint l'âge de 16 ans. Le subside alloué est de Fr. 7.— par mois et par enfant.

Le Conseil a décidé, lors de l'élaboration du budget 2013, de modifier la réglementation en la matière. Désormais, seuls les enfants au bénéfice de subsides cantonaux de caisse maladie ont droit à des subsides communaux.

Afin de valider les conditions d'octroi, vous voudrez bien vous munir de la police d'assurance 2018 de l'assurance maladie de vos enfants qui précise le subside cantonal, et de la décision d'octroi de la caisse de compensation du Jura à ce sujet. Nous vous remercions d'avance de contrôler vos documents avant de vous présenter à la recette communale, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Les travaux de rénovation de l'école ont débuté il y a quelques jours. Nous recommandons aux personnes qui y accèdent d'y apporter une attention particulière et de se conformer à la signalisation en vigueur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident. Merci de votre compréhension.



Alle, village fleuri !

Cette année, comme vous avez pu en prendre connaissance dans le dernier journal local, le concours floral 2019 a pour thème :

« Commémorons aussi par les fleurs » ... les 40 ans du Jura.

Nous profitons de ce message pour vous inviter également à pavoiser vos demeures aux couleurs du canton du Jura pour le week-end du 23



juin

DANGER MARQUÉ D'INCENDIE EN FORÊT

La semaine dernière, les services cantonaux informaient les communes des dangers de niveau 3 liés aux feux en forêt, dans les zones de pique-nique notamment.

Nous invitons chacune et chacun à la prudence et à consulter le site du canton <https://www.jura.ch/feuxforet#> en cas de doute.

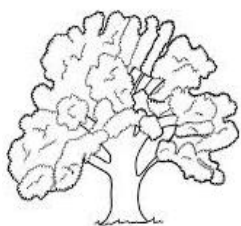
ABANDON DU PROJET HRS

Le projet de construction d'appartements protégés prévu à proximité de la Salle des Fêtes et initié par le groupe HRS est abandonné. Les autorités communales ont pris connaissance du courrier daté du 4 juin 2019 annonçant sa décision.

« Le Hameau » avait fait l'objet de présentations en assemblée communale et avait suscité l'engouement des nombreux acteurs concernés par ce projet novateur et répondant à une demande toujours plus importante en matière d'appartements protégés dans le Canton du Jura. La réalisation de la parcelle communale « n° 6295 », sur laquelle était prévue ladite construction, aurait permis l'acquisition par la Commune des terrains voisins appartenant à Landi ArcJura et au FC Alle conformément aux décisions de l'assemblée communale des 17 novembre 2016 et 30 mars 2017.

Les autorités communales actent la décision d'HRS avec regret. Néanmoins, elles ne ménageront pas leurs efforts pour faire aboutir les dossiers communaux qui étaient directement liés à la réalisation du projet « Le Hameau ».

40 ans, 40 chênes pour demain



Cette idée a été initiée par la République et Canton du **Jura** pour se projeter dans l'avenir et œuvrer pour les générations futures. La commune d'Alle a décidé de soutenir ce projet. Concrètement il s'agira de planter 40 arbres par commune, en lien avec la symbolique du jubilé du 40^{ème} anniversaire du canton du Jura.

Un soutien financier du Canton du Jura et de la Confédération est prévu à raison de 350.-- par arbre.

➤ Où planter ?

En zone agricole, en bordure de chemin, à proximité d'un arbre isolé existant, d'une souche ou dans des secteurs dépourvus d'arbres. Il est également possible de planter en zone bâtie, du moment que le lieu d'implantation pourra être durablement conservé.

Si des privés souhaitent accueillir un tel arbre commémoratif, dont la hauteur devrait être de 2,5 mètres, ils sont priés de s'annoncer au secrétariat communal avant la fin du mois de juin.

PETIT LIVRE « MA COMMUNE, MON CHEZ-MOI »

Edité par l'Association des Communes Suisses dans le cadre de l'Année du travail de milice, le livret « Ma commune, mon chez-moi » familiarise les écolières et les écoliers, de manière imagée et simple, avec la fonction et les tâches des communes ainsi qu'avec le système de milice. Il est censé éveiller dès l'enfance l'intérêt pour la commune et la participation en son sein.

Le petit ouvrage est conçu pour des élèves de troisième année primaire. Il s'adresse toutefois aussi à des lectrices et lecteurs plus âgés. La brochure renforce ainsi l'identification avec la commune en tant que lieu de vie ou de lieu d'école et de travail. Le Conseil communal a décidé de distribuer le livret en tout-ménage.

**SUCCÈS INDIVIDUELS 2018-2019
SUR LES PLANS SPORTIF, MUSICAL ET CULTUREL**

Pour la trentième-et-unième année consécutive, le Conseil communal organisera une rencontre afin de marquer, à titre symbolique, les succès remportés de juillet 2018 à juin 2019.

Si durant le deuxième semestre 2018 et le premier semestre 2019, vous avez remporté un titre au niveau sportif, musical ou culturel et désirez en être récompensé-e, nous vous invitons à vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous. Les prix seront décernés lors de la fête du village.

✂ ----- ✂

Bulletin d'inscription à envoyer au Secrétariat communal, Place de la Gare 1, Case postale 59, 2942 Alle, ou à glisser dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie, jusqu'au vendredi 12 juillet 2019 au plus tard.

NOM & PRÉNOM ÂGE

ADRESSE/DOMICILE

SUCCÈS MÉRITOIRES Sportif Musical Culturel
 Cantonal Romand Fédéral
 Catégorie Junior Actif/Active

RANG NOMBRE DE PARTICIPANTS

GENRE DE DISCIPLINE

DATESIGNATURE

SIS VENDLINE

En cette année 2019, la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers fête ses 150 ans d'existence. Pour honorer cet anniversaire, chaque Service d'Intervention et de Secours de Suisse pouvait organiser une porte ouverte dans son secteur le samedi 31 août 2019.

Le SIS Vendline invite donc la population à participer à sa porte ouverte qui sera organisée à Alle devant le Hangar des pompiers. La manifestation débutera à 10h et se terminera à 16h. Il y sera possible de participer à diverses animations organisées par les sapeurs-pompiers du SIS et assister à des démonstrations organisées par le groupement des Jeunes sapeurs-pompiers du SIS. Il sera également possible de se restaurer sur place.

CIMETIÈRE : CÈDRE DU LIBAN

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, un cèdre du Liban sera planté le dimanche 30 juin après la messe lors d'une petite cérémonie.

Le cèdre, présent dans les trois grandes religions monothéistes, est souvent désigné comme symbole d'espoir, de liberté, de mémoire ou d'immortalité. On le désigne parfois d'arbre à la tranquillité inébranlable. Conifère de la famille des pinacées, il peut vivre jusqu'à 300 ans...